DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE RUBELLES

ZAC des Trois Noyers

Immeuble cadastré : Section ZA n°744 pour partie

PLAN DE VENTE LOT 163
TRANCHE 2

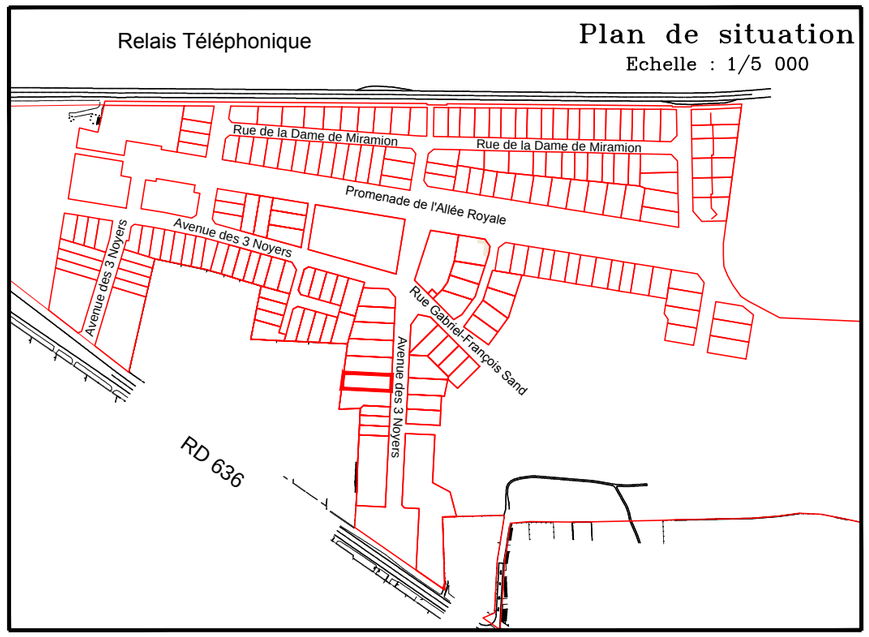

Maître d'ouvrage:
LOTICIS
49, rue de Paris
78490 Montfort l'Amaury
Tel : 01.34.94.12.12
Fax: 01.34.94.12.13

Maître d'ouvrage:
GEOTERRE
7 bis rue des Sesçois
77590 Bois-le-Roi
Tel : 01.64.71.18.70
Fax: 01.64.71.18.71

Maître d'ouvrage:
grand paris amenagement
Direction du Territoire Grand Paris Sud
Immeuble CARRE HAUSSMANN - 52 boulevard de l'Yerres - 91 030 Evry CEDEX Tel : 01.40.04.10.00 Fax: 01.43.44.76.72

Bureau d'Etudes V.R.D.:
GEO-INFRA
3, rue Flobert - BP 64
93221 GAGNY CEDEX
Tél : 01.43.81.90.20
Fax : 01.43.81.02.50

Architecte:
SJLArchitecte
26, Avenue du 8 mai 1945
95200 Sarcelles
Tel: 09.52.05.02.55
Fax: 09.57.05.02.55

Bureau d'Etudes Urbanisme:
Land' Act
47, rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS-PERRET
Tél: 01 41 11 80 11
Mail: paysage@thebaud-tup.fr

C.O.G.E.R.A.T.
Bruno CANIPEL-Géomètre-Expert
19, rue Altiéro Spinelli à Vert-Saint-Denis
77246 CESSON CEDEX
Tel:01-64-52-02-56 Fax:01-64-52-12-58
E mail : cogerat@cogerat.fr
Site Internet : www.cogerat.fr

Planimétrie:
Système RGF 93 CC49 (zone 8)

Altimétrie: Altitudes normales rattachée par GPS au repères N.G.F.: L.D.K3L3 n°21

Indice :	Remarque :	Date :
A	Plan d'origine	30-03-2018

Dossier n° 20256
Fichier: 20256-plan.vente.dwg
Type et Version: Autocad V2000
Dessinateur: T.C

PARCELLAIRE

- Limite des parcelles
- Limite cadastrale
- LOT 1 — Numéro de lot
- ZA n°612 — Numéro cadastral
- 264 m² — Surface des parcelles
- 22.60 — Cotation périmètre des parcelles

IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

- Zone d'implantation de la construction principale
- Zone d'implantation de l'abri de jardin
- Zone d'implantation du stationnement couvert
  - et éventuellement de la construction principale (garage intégré)
- Alignement obligatoire d'au moins une partie de la façade
- Sens de faîtage privilégié
- Implantation en limite séparative obligatoire du lot ou de la zone de construction
- Façade / pignon comprenant au moins une ouverture
- 8.00 — Cotation de la zone d'implantation
- R+1 — Gabarit des constructions
- RDC 75.73 — Cotation altimétrique du rez-de-chaussée (+10cm autorisé maximum)

CLOTURES ET LIMITES

- Clôture - Treillis soudé à lames occultantes de teinte gris anthracite RAL 7016 Ht:1.50m à charge aménageur
- Palissade bois Ht: 2.00m à charge aménageur
- Portillon à charge aménageur (implantation et sens d'ouverture indicatifs)
- Clôture - Mur enduit ton pierre Ht: 1.50m à charge aménageur
- Clôture - Pare-vue opaque à charge acquéreur Ht: 2.00m
- Clôture en treillis soudés Ht:1.50m à charge aménageur doublés d'une haie vive à charge acquéreur
- Clôture en treillis soudés doublés d'une haie vive Ht:1.50m à charge acquéreur
- Clôture à barreaudage droit vertical noir RAL 9005 Ht:1.50 à charge aménageur doublé d'une haie vive à charge acquéreur
- Clôture à barreaudage droit vertical noir festonnée RAL 9005 Ht:1.50 à charge aménageur doublé d'une haie vive à charge acquéreur
- Mur en moellons rejointoyés à pierre vue Ht: 1.80m
- Clôture constituée d'une grille sur muret doublée d'une haie vive (Ht:1.80)
- Clôture existante

TERRAIN NATUREL AVANT TRAVAUX

- Courbe de niveau métrique
- Courbe de niveau demi-métrique
- Courbe de niveau décimétrique
- 79.50 — Cotation courbe de niveau
- 77.33 — Point altimétrique du terrain

VOIRIE ET RESEAUX

- 75.57 — Altitude projet de la voirie future
- 2% > — Pente de la chaussée
- Regard de branchement EU
- R=74.54 — Altitude radier du regard de branchement EU
- Emprise technique (coffrets énergies, regards AEP et FT et boite aux lettres) (charge aménageur) (emplacement à titre indicatif)
- BI n°1 — Poteau ou bouche incendie
- Coffret électrique général (réseau public)
- Poste transformateur électrique
- Point d'apport volontaire d'ordure ménagère et de tri sélectif
- Noue
- Candélabre et éclairage public

ESPACE NON BÂTI
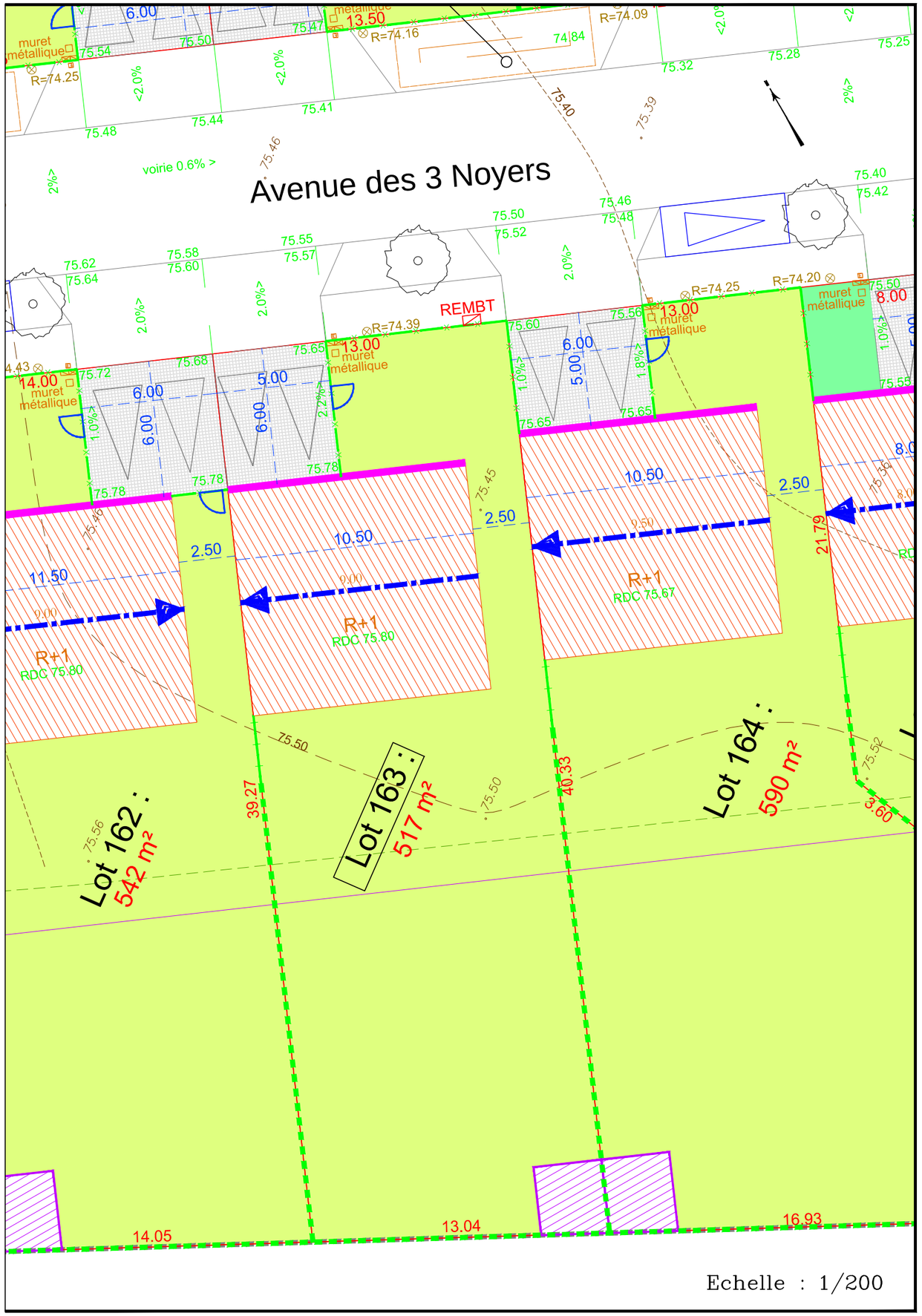
- Espace non-clos pouvant être à dominante minérale
- Espace non-clos à dominante végétale
- Espace clos à dominante végétale
- Emplacement de stationnement privatif en pavé béton charge aménageur
- Emplacement de stationnement public aménagé sur l'espace public
- Arbre sur l'espace public